On a demandé à 'Alî (qu'Allah l'agrée) : Avez-vous autre chose comme Révélation que ce qu'il y a dans le Livre d'Allah ? - Il a répondu : Non, par Celui qui fend la graine et créé l'âme ! Rien, en dehors de la compréhension du Coran accordée par Allah à l'homme et ce qui figure sur cette feuille !

Abû Juḥayfah (qu'Allah l'agrée) a dit : « J'ai demandé à 'Alî (qu'Allah l'agrée) : "Avez-vous autre chose comme Révélation que ce qu'il y a dans le Livre d'Allah ? - Il a répondu : Non, par Celui qui fend la graine et créé l'âme ! Rien, en dehors de la compréhension du Coran accordée par Allah à l'homme et ce qui figure sur cette feuille ! - J'ai dit : Et qu'y-a-t-il sur cette feuille ? - Il a dit : Le prix du sang, la libération du prisonnier et on ne tue pas un musulman pour un mécréant !" »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bûkhârî]

Abû Juḥayfah (qu'Allah l'agrée) a demandé à 'Alî (qu'Allah l'agrée) : « Est-ce que le Prophète (sur lui la paix et le salut) vous a gratifiés d'une science ou d'autre chose écrite à l'exception des autres ? » En effet, Abû Juḥayfah (qu'Allah l'agrée) a posé cette question car un groupe de chiites prétendaient que les membres de la famille du Prophète (sur lui la paix et le salut), plus précisément 'Ali (qu'Allah l'agrée), avaient reçu de la part du Prophète (sur lui la paix et le salut) de la Révélation ce qui n'avait été accordé à aucun autre. Et plus d'une personne a posé cette question à 'Alî (qu'Allah l'agrée), il a alors répondu au sujet de cette affaire en jurant par un serment que les Arabes avaient l'habitude de prononcer et qui n'est autre qu'un serment par Allah, Celui qui a créé l'être humain et fendu la graine. Il ne possédait rien de plus que la compréhension du Coran accordée par Allah à Son serviteur et aussi ce qui figure sur une feuille qu'il avait rédigée sous la dictée du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) et dans laquelle on trouve des jugements relatifs aux prix du sang, à la libération des prisonniers musulmans et au fait qu'on ne tue pas un musulman pour [la mort d'] un mécréant. En effet, le mécréant n'a pas le même rang que le musulman pour qu'il soit tué à cause de lui. Plutôt, le rang du musulman est supérieur à celui du mécréant [de par son Islam].

http://sunnah.global/hadeeth/fr/show/58197